



COMpte-REndU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA CHÂTRE-EN-BERRY

EN DATE DU 28 MARS 2013

Salle de La Chapelle, rue Jean Pacton à La Châtre

Étaient présents : 61 membres

1. M. FORISSIER Nicolas (Ancien Ministre, Maire de LA CHATRE), Président
2. M. DAUGERON François (Conseiller Général de SAINTE SEVERE) 2^{ème} Vice-Président
3. M. APPERT Michel (Conseiller Général de Neuvy St Sépulchre, Maire de MAILLET)
4. M. ALAPHILIPPE Jean-Paul (THEVET ST JULIEN)
5. M. AUGROS Jean-Pierre (ST CHRISTOPHE EN BOUCHERIE)
6. M. BALLEREAU Jean-Paul (MALICORNAY)
7. M. BANCE Patrick (SAINT CHARTIER)
8. M. BEAUDOIN Jean-Claude (Maire de SAINTE-SEVERE)
9. Mme BEAUMONT Françoise (MOUHERS)
10. M. BEAUVAIS Jean-Marc (ST CHRISTOPHE EN BOUCHERIE)
11. M. BELLET Alain (POULIGNY ST MARTIN)
12. M. BILLARD Alain (POULIGNY NOTRE DAME)
13. Mme BLANCHARD Chantal (VICQ-EXEMPLET) représentée par Mme Mireille ROUILLARD suppléante
14. M. BOUBET Bernard (LACS)
15. Mme BOUBET Paulette (VIGOULANT)
16. M. BOURSIN Guy (Maire de SAINT AOUT)
17. M. BRISSE Patrick (SARZAY)
18. M. BRUNEAU Bernard (MONTLEVIC)
19. M. CALAME Daniel (Maire de SAINT PLANTAIRE)
20. Mme CHATTON Mauricette (LE MAGNY)
21. M. CHELOT Maurice (FEUSINES)
22. M. COUTIER Jean-Claude (Maire de MONTGIVRAY)
23. M. COUTURIER Pascal (VICQ-EXEMPLET)
24. M. DAUMY Gérard (Maire de POULIGNY ST MARTIN)
25. M. DEFOUGERE Gérard (LE MAGNY)
26. M. DEMENOIS Bernard (Maire de CROZON SUR VAUVRE) représenté par Mme Gisèle BIDEAUX suppléante
27. M. DESCOUT Serge (Conseiller Général de LA CHATRE)
28. M. DESSOUBRAIS Jean-Luc (LYS ST GEORGES)
29. M. DORADOUX Jean-Luc (Maire de PERASSAY)
30. M. DOUARD Daniel (Maire de CHAMPILLET) représenté par M. LIMBOURG suppléant
31. M. GAUTRON Guy (Maire de NEUVY ST SEPULCRE)
32. M. GENICHON René (Maire du VIGOULANT)
33. M. GORGE Jacky (Maire de BRIANTES) représenté par M. Jean-Marie LANGLOIS suppléant
34. M. GORGES Michel (Maire de CLUIS)
35. M. GRANDHOMME Hervé (Maire d'ORSENNES)
36. M. GROLEAU Philippe (LA BERTHENOUX)
37. Mme GUERIN Paulette (CHAMPILLET) représentée par M. TORNETTO suppléant
38. M. GUILLANEUF Hugues (SAINT AOUT)

39. Mme LABESSE Elisabeth (Maire de CHASSIGNOLLES)
40. Mme LAFARCINADE Marie-Jeanne (Maire de FOUGEROLLES)
41. Mme LAMY Danielle (Maire de POULIGNY NOTRE DAME)
42. M. LAMY Philippe (BRIANTES) représenté par M. Jean-Michel BONNIN suppléant
43. M. LECREUX Bernard (FOUGEROLLES)
44. Mme MAGINIAU Chantal (Maire de FEUSINES)
45. Mme MALOT Madeleine (Maire de VERNEUIL SUR IGNERAIE) représentée par Mme BONGRAND suppléante
46. M. MARATHON Jean-Paul (BUXIERES D'AILLAC)
47. Mme MERCIER Marie-Christine (MONTIPOURET)
48. M. MONTINTIN Christian (GOURNAY)
49. M. NAISSANT Jacques (LOUROUER ST LAURENT)
50. M. PAQUIGNON Christian (Maire de TRANZAULT)
51. Mme PATINAUD Marie-Claude (LIGNEROLLES)
52. M. PETOLON Patrick (SAINT CHARTIER) représenté par M. Gilles CHAUVET suppléant
53. M. PINGAULT Daniel (NOHANT VIC)
54. M. PIROT Michel (Maire de CREVANT)
55. Mme RENAULT Marie-Thérèse (Maire de ST DENIS DE JOUHET)
56. M. ROBIN Serge (NOHANT VIC)
57. M. ROLLET Christian (MONTGIVRAY)
58. M. SAGET Gérard (Maire de BUXIERES D'AILLAC)
59. Mme SOUPIZON Dominique (Maire de NERET)
60. M. TARDIEU René (CLUIS)
61. Mme TRIBET Annie (CREVANT)

M. MOREAU Jean-Claude (Président du Conseil de développement)

Équipe du Pays :

M. LE ROUX Yann (Directeur), Mme CHABENAT Dominique (Secrétaire comptable), Mme PERES Katia (Animatrice OPAH)

Étaient excusés ou absents : 45 délégués

1. M. COURTAUD Pascal (Maire d'AIGURANDE) 1^{er} Vice-Président
2. M. ALLEGRE Jean-Marie (NEUVY ST SEPULCRE) 3^{ème} Vice-Président
3. M. ALABRE Daniel (LOURDOUEIX ST MICHEL)
4. Mme BALLEREAU Valérie (GOURNAY)
5. M. BARBET Jean-Michel (LOUROUER ST LAURENT)
6. M. BEAUDOIN Serge (TRANZAULT)
7. Mme BEUGNET Nicole (SAZERAY)
8. M. BOURDEAU Jean-Marie (LACS)
9. M. BOURG Maurice (LA CHATRE)
10. M. BRETAUD Michel (LA BUXERETTE)
11. Mme COMMON Colette (SAZERAY)
12. Mme DAGUENAND Lucette (SAINTE-SEVERE)
13. M. DELAVEAUD Jean-François (MAILLET)
14. M. DESCOUX Denis (MAILLET)
15. Mme DUFOUR Jacqueline (MERS SUR INDRE)
16. M. DUVIGNAC Laurent (ST DENIS DE JOUHET)
17. M. GARRY André (Maire de LOURDOUEIX ST MICHEL)
18. M. GUERRE Roger (Maire de MONTIPOURET)
19. M. GUILLEMAIN Alain (URCIERS)
20. M. HEMERY Jean-Marc (Maire de MONTCHEVRIER)
21. M. LACOU Patrick (maire de SARZAY)
22. M. LARIGAUDERIE Ludovic (LA MOTTE FEUILLY)
23. M. LECOUR Daniel (VERNEUIL SUR IGNERAIE)
24. Mme LHARDY Isabelle (CHASSIGNOLLES)

25. M. LORY René (Maire de THEVET ST JULIEN)
26. M. MAILLIEN Bernard (AIGURANDE)
27. M. MARTERER Gérald (Maire de LYS SAINT GEORGES)
28. M. MAUGRION Philippe (ORSENNES)
29. M. MERLIN Bruno (MALICORNAY)
30. Mme NICOLAS Barbara (Maire de MOUHERS)
31. M. PARGUEL Pierre (Maire de VIJON)
32. M. PASQUET Henri (CROZON SUR VAUVRE)
33. Mme PERICAT Josette (MONTCHEVRIER)
34. M. PETERS William (Maire de MONTLEVIC)
35. M. PEYRAUD Raymond (LA BUXERETTE)
36. Mme PILLET Michelle (LA BERTHENOUX)
37. M. PINTON Louis (Président du Conseil Général de l'Indre, Conseiller Général d'AIGURANDE)
38. M. PION Clément (SAINT PLANTAIRE)
39. M. PROVOOST Pascal (Maire de d'URCIERS)
40. M. RABRET Benoît (VIJON)
41. Mme RAINAUD Dominique (PERASSAY)
42. M. ROBERT Christian (MERS SUR INDRE)
43. Mme ROBIN Fernande (NERET)
44. Mme ROUILLARD Maryse (Maire de LA MOTTE-FEUILLY)
45. M. ROUSSEAU Michel (LIGNEROLLES)

M. DELAVERGNE Jean (Conseiller Régional référent du Pays)

M. FRADET Michel (Conseiller Régional)

M. TRICOT Guillaume (Chargé de Mission, Conseil Régional du Centre)

M. LUMET Christophe (Directeur de la DATEER, Conseil Général de l'Indre)

M. Forissier, Président du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance et remercie tous les membres présents à ce Comité syndical qui se tient dans la salle de La Chapelle de La Châtre.

Le Président tient à excuser toutes les personnes qui n'ont pas pu se libérer pour assister à ce Comité syndical (se référer à la liste des excusés ci-avant).

M. Forissier demande si les membres du Syndicat ont des observations sur le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 4 février 2013. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Président indique que la refonte du « Site Internet du Pays » est à présent achevée et qu'il est accessible à l'adresse suivante : www.pays-lachatre-berry.com

**en France
en Région Centre
en Indre
en Berry
en Pays de la Châtre**

**LE PAYS
TERRITOIRE**

**LE SYNDICAT
MIXTE**

ACTIONS

OPAH-RR 2012-2017
L' Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale complété du programme Habiter Mieux (aide à la rénovation thermique)

En savoir plus →

Contrat Régional de 3ème génération
Le Pays de La Châtre et la Région Centre ont signé le 3ème Contrat régional le mardi 20 novembre 2012.

Appel à initiatives de développement local
Dans son dispositif de soutien au développement local, la Région Centre apporte son soutien aux initiatives de développement rural. Un nouvel appel à initiative est mis en oeuvre du 15 février 2013 au 14 août 2013.

Trame Verte et Bleue
Lors du Comité syndical du 7 septembre 2012, les élus ont décidé de réaliser une étude Trame Verte et Bleue (TVB). Cette étude portera sur l'élaboration d'une cartographie TVB et d'un programme opérationnel en faveur de la biodiversité sur le territoire. Mais qu'est ce qu'une Trame Verte et Bleue ?

C'est un site internet plus clair et plus moderne davantage tourné vers les actions menées sur le territoire et qui privilégie le lien avec les sites des partenaires du Pays.

Le Président indique que le prochain Comité syndical se tiendra le Vendredi 12 avril à 17h 30 en présence de M. Jean Delavergne, Conseiller régional référent du Pays.

Ce Comité syndical sera uniquement consacré à l'information des élus du Pays sur les dispositifs d'aides de la région Centre suivants :

- Nouvelle politique des « **Cœurs de Village** »
- Cadre du prochain **Contrat régional de Solidarité Territoriale** (Contrat régional de 4^{ème} génération)
- Plan régional d'**isolation des bâtiments publics**

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Démarche de titularisation pour les agents en CDI : Loi n°2012-347 du 12 mars 2012
- 2) Présentation et Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2012
- 3) Présentation et Vote du Budget Primitif 2013

1) Démarche de titularisation pour les agents en CDI : Loi n°2012-347 du 12 mars 2012

Le Président rappelle que le gouvernement précédent a créé un dispositif visant à résorber l'emploi précaire dans la fonction publique.

Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à :

- l'accès à l'emploi titulaire dans la fonction publique
- et l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels

Décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1^{er}, prévoit un plan de résorption de l'emploi précaire.

Un recensement a été effectué par le Centre de gestion de l'Indre auprès de toutes les collectivités du département de l'Indre à l'automne 2012 pour identifier les agents pouvant bénéficier de ce dispositif de titularisation.

Ce dispositif concerne un agent du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre-en-Berry :

- Mme Katia PERES actuellement en CDI chargée de l'animation de l'OPAH du Pays

Aussi, le Président du Pays a déposé « un rapport » et « un programme pluriannuel » à la **CTP du 19 février 2013** qui a rendu un avis favorable pour l'agent du Pays concerné par ce dispositif en vue d'une titularisation possible sur la période 2013/2014 par la voie des sélections professionnelles.

Suite à l'avis favorable de la CTP, le Président soumet cette proposition de titularisation au vote du Comité syndical.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ⇒ **ADOpte** le « programme pluriannuel » du Pays : un poste ouvert à la titularisation en 2013/2014 au grade de rédacteur par la voie des sélections professionnelles
- ⇒ **AUTORISE** le Président du Pays à confier au Centre de gestion de l'Indre l'organisation de la sélection professionnelle et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre du programme pluriannuel
- ⇒ **CRÉE** un poste de titulaire à temps complet (35 heures hebdomadaires) en remplacement du poste de contractuel OPAH à compter du **1^{er} janvier 2014** comme suit :
 - Filière : administrative
 - Catégorie : B
 - Cadre d'emploi : rédacteur territorial
 - Grade : rédacteur

2) Présentation et Vote du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2012

Le Président passe la parole à M. Le Roux pour une présentation détaillée des résultats comptables de l'année 2012 du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry.

RESULTATS DU COMPTE DE GESTION 2012

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat N-1	Résultats cumulés
Fonctionnement	235 208,82	247 654,97	12 446,15	73 660,04	86 106,19
Investissement	6 199,89	5 869,79	-330,10	45 607,44	45 277,34
Totaux	241 408,71	253 524,76	12 116,05	119 267,48	131 383,53

En synthèse :

Section fonctionnement

Dépenses réalisées pour un montant de 235 208.82 €

Recettes réalisées pour un montant de 247 654.97 €

Soit un résultat d'exercice 2012 excédentaire de + 12 446.15 €

un résultat cumulé excédentaire de + 86 106.19 €

(Compte tenu de l'excédent de fonctionnement reporté en 2011 de + 73 660.04 €)

L'excédent de l'exercice 2012 de + 12 446.15 € s'explique par un **solde positif** des opérations suivantes :

ORAC : Tranche 1 (Etat : FISAC)

- Aucune dépense engagée en 2012 : les subventions ORAC ont été versées aux entreprises en 2011
- Recettes « FISAC » perçues en 2012 : solde de la Tranche 1 de l'ORAC (28 784 €)

OPAH : logements conventionnés (Région : Cœur de Village)

- Dépenses engagées en 2012 : 1 537 €
- Recettes « Cœur de Village » perçues en 2012 : solde logements conventionnés de l'OPAH (6 568 €)

Section investissement

Dépenses réalisées pour un montant de 6 199.89 €
 Recettes réalisées pour un montant de 5 869.79 €

Soit un résultat d'exercice 2012 déficitaire de **- 330.10 €**
un résultat cumulé excédentaire de + 45 277.34 €
 (Compte tenu de l'excédent d'investissement reporté en 2011 de + 45 607.44 €)

L'exercice 2012 est en quasi équilibre avec un très léger déficit de **- 330.10 €** car les recettes liées principalement aux amortissements des matériels et au FCTVA sur les investissements 2010 (système de chauffage des locaux du syndicat : pompe à chaleur air/air) ont permis de couvrir les dépenses 2012 suivantes : remplacement de 2 postes informatiques et refonte du Site Internet du Pays.

Après cette présentation des résultats du Compte de Gestion 2012 du receveur, M. Daugeron, Vice-Président, demande aux membres du Comité syndical s'il y a des observations.

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au vote du Compte de Gestion 2012 du receveur. Le Compte de Gestion 2012 est adopté à l'unanimité.

Il indique que le Compte Administratif 2012 du Syndicat de Pays est en tout point conforme au Compte de Gestion du receveur puis le soumet au vote du Comité syndical qui l'adopte également à l'unanimité.

M. Forissier remercie les membres du Comité syndical pour leur confiance dans la gestion du Syndicat de Pays.

Le Président indique aux délégués qu'il n'y a **pas de besoin de financement**, par conséquent :

- ⇒ L'excédent de fonctionnement cumulé de **+ 86 106.19 €** en 2012 est affecté en recette à la ligne 002 du Budget Primitif 2013,
- ⇒ tandis que l'excédent d'investissement cumulé de **+ 45 277.34 €** en 2012 est affecté en recette à la ligne 001 du Budget Primitif 2013.

3) Présentation et Vote du Budget Primitif 2013

M. Forissier précise que le Budget Primitif 2013 est bâti sur les orientations arrêtées en Comité syndical du 4 février 2013 lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2013, à savoir :

Cotisation de base maintenue à **1,60 €/habitant**

Cotisations spécifiques en 2013 :

⇒ **OPAH du Pays**

- Animation : cotisation maintenue à **0,80 €/habitant**
- Abondement des dossiers « Habiter mieux » : cotisation maintenue à **0,28 €/habitant**

⇒ **Etudes liées au Contrat 3G menées par le Pays**

- Autofinancement du Pays : cotisation arrêtée à **0,42 €/habitant**

La **Cotisation globale** des communes est donc maintenue à **3,10 €/habitant** en 2013 au même montant qu'en 2012.

Le Président passe la parole à M. Le Roux pour une présentation détaillée du Budget Primitif 2013 pour expliciter toutes les dépenses et les recettes prévues en 2013.

En synthèse :

Budget Primitif 2013 Section fonctionnement

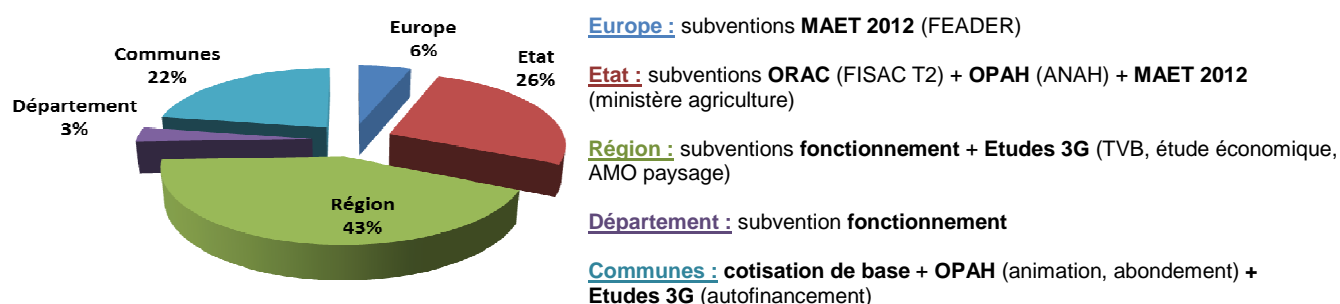
Dépenses			Recettes		
			002	Résultats antérieurs reportés	86 106
60	Achats & variation des stocks	10 000	74	Dotations, subventions de participations	415 732
61	Services extérieurs	229 172	7477	Europe	23 338
62	Autres services extérieurs	22 500	74718	Etat	109 000
64	Charges de personnel	144 500	74728	Région	177 100
65	Autres charges de gestion courante	87 000	74731	Département	13 340
66	Autres charges financières	5 000	74741	Communes	92 954
68	Dotations aux amortissements	4 000	758	Produits divers de gestion courante	334
Total dépenses de l'exercice		502 172	Total recettes de l'exercice		502 172

La section de fonctionnement s'équilibre à 502 172 € avec un excédent de clôture de l'exercice 2012 de + **86 106 €** reporté en recette de fonctionnement au Budget Primitif 2013.

Pour mémoire : Les études programmées en 2013 sont les suivantes :

- ➔ Etude **biodiversité** : Trame Verte et Bleue (MO : Pays)
- ➔ Etude **économique** : diagnostic, stratégie foncière et immobilière et définition des enjeux économiques en lien avec les 3 Communautés de Communes du Pays disposant de la compétence économique (MO : Pays)
- ➔ **AMO paysagiste** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage réalisée par un paysagiste pour apporter des conseils aux collectivités et aux particuliers (MO : Pays)

La répartition des recettes de fonctionnement 2013 est la suivante :



Budget Primitif 2013

Section investissement

Dépenses			Recettes		
205	Logiciels concession et droits similaires	1 000	001	Résultat d'investissement reporté	45 277
21	Immobilisations corporelles	48 277	28	Amortissements des immobilisations	4 000
Total dépenses de l'exercice		49 277	Total recettes de l'exercice		49 277

La section d'investissement s'équilibre à 49 277 € avec un excédent de clôture de l'exercice 2012 de + 45 277 € reporté en recette d'investissement au Budget Primitif 2013.

Après une présentation détaillée du budget syndical pour l'exercice 2013, le Président demande à l'assemblée s'il y a des observations sur ce Budget Primitif 2013.

Aucune remarque n'étant formulée, il passe au vote du Budget Primitif 2013.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte ce budget 2013.

M. Forissier remercie les délégués pour ce vote unanime qui salue la clarté et la cohérence de ce budget syndical.

Le Président tient par ailleurs à rappeler que depuis la création du Syndicat de Pays, les élus ne perçoivent pas d'indemnités.

En outre, le Pays est une structure intercommunale de réflexion et d'action utile qui contribue activement au développement de notre territoire depuis plus de 15 ans.

M. Moreau, Président du Conseil de développement, indique que le Pays de La Châtre en Berry apporte également des services aux territoires voisins. Il cite en exemple l'aide destinée aux agriculteurs dans le cadre de la « MAET prairies humides » qui touche le Pays Val de Creuse-Val d'Anglin.

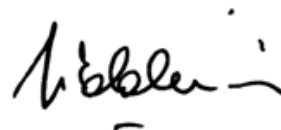
Le Président remercie M. Moreau pour cette précision qui démontre que le rôle du Pays de La Châtre en Berry va parfois au-delà du territoire de ses 51 communes.

Avant de clôturer la séance, le Président rappelle aux délégués qu'il faut impérativement signer les 3 exemplaires :

- ➔ du Compte Administratif 2012 ;
- ➔ et du Budget Primitif 2013.

Le Président demande aux membres du Comité Syndical s'il y a des questions. Aucun délégué ne prenant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée Générale.

**Le Président,
Nicolas FORISSIER**



Les membres présents,